

Rubrique :	Pge : 19
	1/1



Changer de business... et/ou de PDG

Pour certaines sociétés, survivre à la crise passe obligatoirement par la remise en cause de la nature même de leur activité. Quitte, en même temps, à changer de direction.

Déjà bien connu des associations de consommateurs, Pere-Noel.fr est-il en passe de l'être aussi des amateurs de parties fines ? Basé à Saint-Étienne, Pere-Noel se serait reconverti, selon le journal *La Gazette de la Loire* en un éditeur de sites pornographiques aux noms aussi évocateurs que Rueduplaisir.com, Bestsalope.com ou encore Megachienne.com. À l'origine de cette révélation, des clients du site d'e-commerce se seraient plaints de recevoir des mails pornographiques quelques jours à peine après avoir passé une commande. L'hebdomadaire stéphanois a enquêté et réussi à établir un lien entre les sites sus-nommés et Pere-Noel. Grégoire Fur, fondateur de Pere-Noel, a néanmoins démenti les informations de *La Gazette de la Loire*, mais de manière sibylline : « Non, on ne se lance pas dans les sites pornos. [...] Mais si d'autres le font à Saint-Étienne, ils ont bien raison ».

“Léger” repositionnement

Le cas de Pere-Noel, s'il est extrême, reflète la situation de bien d'autres start-up forcées de

se reconvertir, faute d'avoir trouvé fortune à partir de leur premier modèle d'affaires. Exemple : mai 2000, PhoneValley se présentait comme « le premier site “web & wap” de dimension européenne à destination des utilisateurs de téléphones mobiles ». Aujourd'hui, sa mission a « légèrement » changé. Sur son site, PhoneValley se positionne comme « le spécialiste de produits SMS destinés aux médias, opérateurs de télécommunications, etc. ». Adieu les millions de visiteurs uniques par jour tant espérés, le site de PhoneValley n'est plus qu'une vitrine pour ses services d'envois de mini messages publicitaires. Sa direction a aussi « légèrement » changé. Alexandre Mars, qui avait investi dans la société, s'est aperçu entre temps que le wap ne tiendrait pas ses promesses. Il a donc choisi de réorienter l'entreprise vers un modèle économique business to business. Et de prendre les choses en main en remplaçant Paul Amsellem, fondateur, à la tête de la start-up.

Certains se sont même fait une spécialité de conseiller les start-up dans cette phase de restructuration. Patrick Mataix, fondateur de CEO

Europe, en fait partie. Il intervient à la demande des investisseurs pour repositionner les start-up en recrutant pour elles un dirigeant intérimaire mandaté pour une mission de six mois dans la majorité des cas. CEO Europe dispose pour cela d'une base de 300 dirigeants potentiels au profil aussi bien financier que technique. Ces derniers sont rémunérés par CEO Europe qui facture ses prestations en fonction du nombre de jours travaillés. C'est le modèle de la régie, utilisée par les sociétés de services informatiques, appliqué aux fonctions dirigeantes des entreprises. « Le PDG intérimaire a pour objectif de recruter un nouveau manager pour l'entreprise », explique Patrick Mataix. Quid du fondateur de la société ? Le site de CEO Europe ne s'en cache pas : « Le manager intérimaire, avec le support du board, doit décider du rôle qu'il va jouer. Dans le cas où il est motivé, [...] toutes les parties ont intérêt à le maintenir dans l'équipe. » ♦